

2024/49

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

971-219711348-20240730-2024-del-07-05-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/07/2024

République Française
Liberté – Egalité – Fraternité

Département de la Guadeloupe
Arrondissement de Basse-Terre

Commune de VIEUX-HABITANTS

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal
Séance du Jeudi 25 Juillet 2024

Effectif du Conseil : 29

Présents : 19

Absents excusés : 09

Absent : 01

Procurations : 05

Sens du Vote

Pour : 24

Contre : 00

Abstention : 00

Par suite d'une convocation en date du 17 juillet 2024, les membres composant le Conseil Municipal de Vieux-Habitants, se sont réunis à la salle de délibération, le **Jeudi 25 juillet à 18h30** sous la présidence de Monsieur **Jules OTTO**, Maire.

Etaient présents : Jules OTTO, Jacqueline TASSIUS, Christiane COLET-BAILLET, Ernand BOULON, Daniel CANGO, Marie-Pierre DARLY, Joël LANCASTRE, Yvon TOI-OTTO, Amour GABALI, Juliette FARNABE, Gérard RAMASSAMY, Louis-Jules DARES, Sonia JEREMIE-CAMALET, Ketty LANCIEN, Véronique GOMBAULD, Nicolas BRESLAU, Anne-Marie CANGO, Luigi LANCASTRE, Jennifer LINON.

Absents excusés : Frédéric OTTO, Cindy DARMIN, Christopher GERAN, Albert AIRA, Virginie GUILLAUME, Gaston GERAN, Aline TOI, Esther JEREMIE AMBRAISSE, Pierrot TAURUS.

Absents : Alexandre CLAIRY.

Procurations : Frédéric OTTO donne procuration à Jules OTTO, Cindy DARMIN donne procuration à Christiane COLET-BAILLET, Christopher GERAN donne procuration à Nicolas BRESLAU, Albert AIRA donne procuration à Ernand BOULON, Pierrot TAURUS donne procuration à Jennifer LINON.

Secrétaire de séance : Luigi LANCASTRE

N° de délibération : 07

Date de transmission
en préfecture :

30 JUL 2024

Création de deux postes d'Adjoint d'Animation à temps non-complet
(24 heures hebdomadaires)

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la nécessité de procéder au recrutement de deux adjoints d'animation, afin de renforcer les effectifs dans les établissements scolaires et faire ainsi face à de récents départs en retraite.

Le Conseil Municipal,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 34,

Vu le tableau des effectifs, tel que modifié par le Conseil Municipal, lors de sa séance du 18 juin 2024,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

Article 1 : De créer deux (2) postes d'Adjoint d'Animation à 24 heures.

Article 2 : De modifier le tableau des effectifs tel qu'annexé

Article 3 : D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Article 4 : D'adresser un exemplaire de la présente délibération à Monsieur le Préfet de Région, à Madame la Présidente du Centre Départemental de Gestion de la Guadeloupe et au Service de gestion comptable de la Communauté d'Agglomération « Grand Sud Caraïbe ».

Acte certifié exécutoire
Réception en Préfecture :

Pour expédition conforme
Le Maire


Affichée le 31 JUL. 2024

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux (2) mois à compter de sa notification et/ou publication et de sa transmission au contrôle de légalité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

TABLEAU DES EFFECTIFS COMMUNAUX EMPLOIS PERMANENTS

DENOMINATION DES POSTES	NOMBRE DE POSTES CREEES		NOMBRE DE POSTES OCCUPES		NOMBRE DE POSTES VACANTS	
	T.C.	T.N.C.	T.C.	T.N.C.	T.C.	T.N.C.
Adjoint Administratif	14	8	1	1	13	7
Adjoint Administratif Princ. 2 ^{ème} cl.	28	10	25	3	3	7
Adjoint Administratif Princ. 1 ^{ère} cl.	8	1	7	0	1	1
Rédacteur	2	0	0	0	2	0
Rédacteur Principal de 2 ^{ème} classe	2	0	2	0	0	0
Rédacteur Principal de 1 ^{ère} classe	2	0	1	0	1	0
Attaché	3	0	2	0	1	0
Attaché Principal	1	0	1	0	0	0
Directeur Général des Services (Attaché Principal)	1	0	1	0	0	0
Directeur de Cabinet	1	0	0	0	1	0
Adjoint d'Animation. Princ. 2 ^{ème} cl.	4	13	3	6	1	7
Adjoint d'Animation	1	17	0	2	1	15
Adjoint du Patrimoine	1	0	0	0	1	0
Adjoint du Patrim. Princ. 2 ^{ème} classe	2	0	1	0	1	0
Adjoint du Patrim. Princ. 1 ^{ère} classe	2	0	2	0	0	0
Ass.Cons.Patr.Bibl.Princ. 1 ^{ère} classe	1	0	1	0	0	0
Adjoint Technique	18	27	3	8	15	19
Adjoint Technique Princ. 2 ^{ème} classe	22	19	21	13	1	6
Adjoint Technique Princ. 1 ^{ère} classe	4	1	4	0	0	1
Agent de Maîtrise	16	3	13	0	3	3
Technicien	1	0	1	0	0	0
Technicien Principal de 2 ^{ème} classe	2	0	1	0	1	0
Technicien Principal de 1 ^{ère} classe	1	0	0	0	1	0
Ingénieur	1	0	1	0	0	0
Brigadier de P.M.	5	0	4	0	1	0
Brigadier Chef Principal	2	0	2	0	0	0
Chef de Service Police Municipale	1	0	0	0	1	0
Chef de Service Principal de 2 ^{ème} cl.	1	0	0	0	1	0
Chef de Service Principal de 1 ^{ère} cl.	1	0	1	0	0	0
A.S.E.M. Principal de 1 ^{ère} classe	2	0	1	0	1	0
A.S.E.M. Principal de 2 ^{ème} classe	10	3	7	2	3	1
TOTAL	160	102	106	35	54	67
	262		141		121	

EMPLOIS PERMANENTS à TEMPS NON-COMPLET

Dénomination des postes	Durée hebdo.	Nombre de postes créés	Nombre de postes occupés	Nombre de postes vacants
Adjoint Administratif Principal de 1 ^{ère} classe	30 h	1	0	1
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	30 h	6	1	5
Adjoint Administratif Principal de 2 ^{ème} classe	32 h	4	2	2
Adjoint Administratif	30 h	5	1	4
Adjoint Administratif	32 h	3	0	3
Agent de Maitrise	32 h	3	0	3
Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	32 h	1	0	1
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	32 h	14	8	6
Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	30 h	5	5	0
Adjoint Technique	30 h	11	3	8
Adjoint Technique	32 h	16	5	11
Adjoint d'Animation	32 h	8	0	8
Adjoint d'Animation	30 h	7	2	5
Adjoint d'Animation	24 h	2	0	2
Adjoint d'Animation Principal de 2 ^{ème} classe	32 h	8	3	5
Adjoint d'Animation Principal de 2 ^{ème} classe	30 h	5	3	2
ATSEM Principal de 2 ^{ème} classe	32 h	3	2	1

Total des postes à temps non-complet	102	35	67
---	------------	-----------	-----------

TABLEAU DES EFFECTIFS DES AGENTS NON TITULAIRES SUR DES EMPLOIS NON PERMANENTS

Type de contrat	Durée hebdo.	Nombre de postes créés	Nombre de postes occupés	Nombre de postes vacants
Contractuel de droit public	20 h	4	4	0
Contractuel de droit public	30 h	3	3	0
Contractuel de droit public	35 h	1	1	0
Contractuel de droit public (Volontariat territorial en Administration)	35 h	1	0	1
Agent recenseur	35 h	18	0	18
Contractuel de droit public (Chargé de coopération)	35 h	1	0	1
Contractuel de droit public (Directeur de centre social)	35 h	1	0	1
Contractuel de droit privé (PEC BRSA)	26 h	15	15	0
Apprenti	35 h	10	9	1
EFFECTIF TOTAL DE NON PERMANENT		54	32	22

EFFECTIF COMMUNAL TOTAL	316	173	143
--------------------------------	------------	------------	------------